



Séances EMI 6e au CDI

publié le 28/01/2022

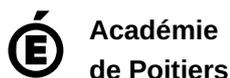
Dans le cadre de l'Education aux Médias et à l'Information, inscrit dans les programmes, les élèves de 6e bénéficient d'un module de formation de 6 à 7 heures, par demi classe, au CDI.

Les objectifs sont de développer l'autonomie des élèves, favoriser leur esprit critique et les aider à acquérir des connaissances et des compétences informationnelles et numériques.

Les compétences travaillées sont :

- ▶ s'approprier un espace informationnel et un environnement de travail
- ▶ rechercher, exploiter et organiser l'information
- ▶ connaître les notions de droits et de devoirs
- ▶ découvrir des outils et s'initier à des méthodes de recherche
- ▶ réaliser une production

D'autres séances peuvent avoir lieu dans le courant de l'année, selon les projets menés, permettant de réinvestir et d'approfondir les notions abordées.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.